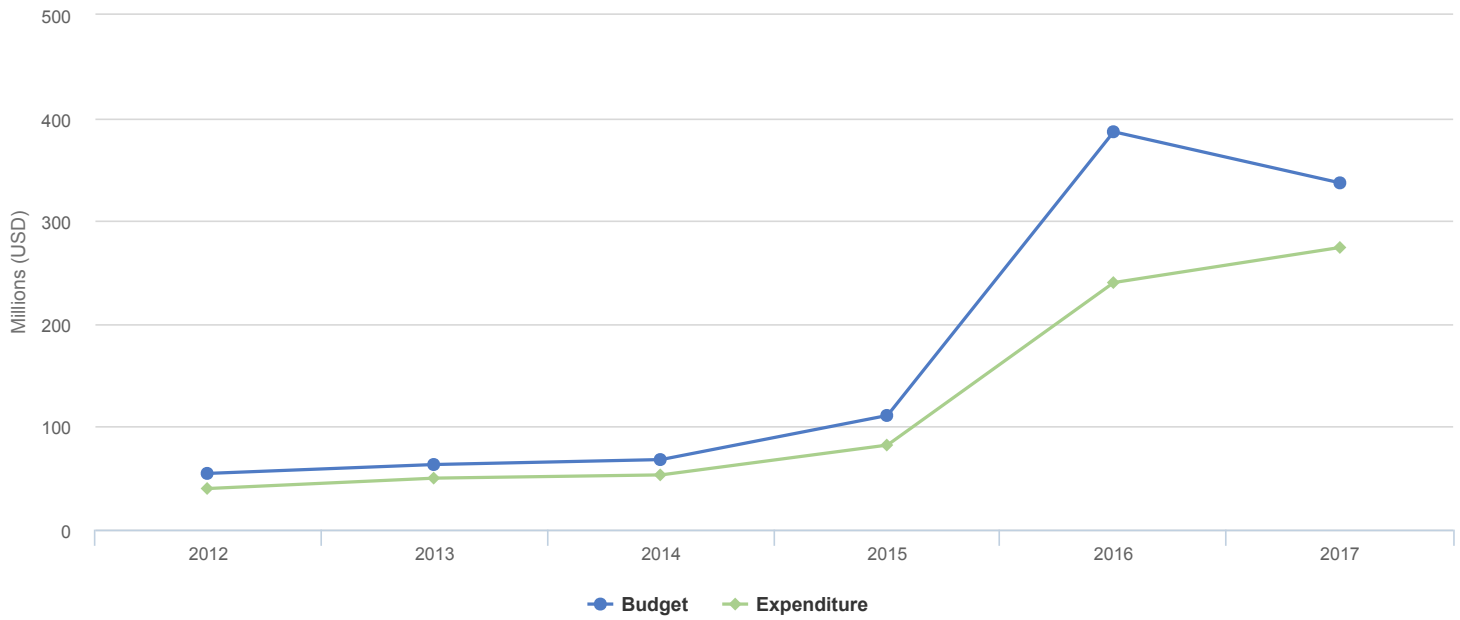
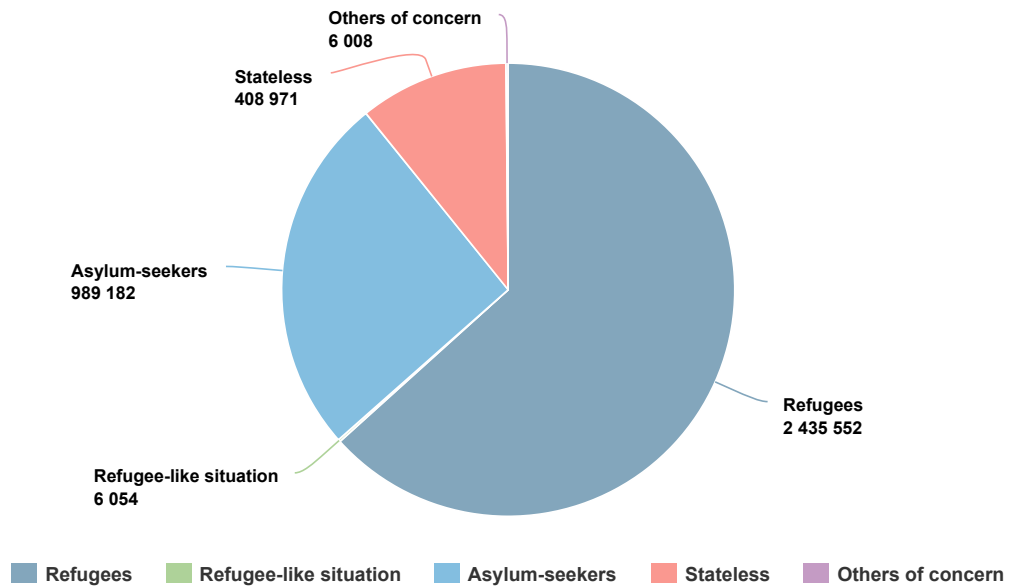


Budgets and Expenditure in Subregion Northern, Western, Central and Southern Europe



People of Concern - 2017



Réponse en 2017

En 2017, quelque 172 300 réfugiés et migrants sont arrivés en Europe après avoir traversé la mer Méditerranée, dont 119 350 vers l'Italie, 29 700 vers la Grèce et 22 100 vers l'Espagne. Dans l'ensemble, le nombre d'arrivées en Europe a diminué de 53 pour cent par rapport à 2016, surtout en raison de la baisse des flux entre la Turquie et la Grèce (baisse de 83 pour cent en 2017) et entre l'Afrique du Nord et l'Italie (baisse de 34 pour cent en 2017). Le nombre total de demandes d'asile déposées dans l'ensemble des 38 pays européens s'est élevé à 625 000, soit une baisse de 49 pour cent par rapport à 2016.

Compte tenu des restrictions de plus en plus fortes à l'accès au territoire, les réfugiés et les migrants ont tenté d'utiliser des itinéraires différents, et parfois plus dangereux, pour atteindre l'Europe. Parallèlement à l'augmentation des arrivées vers Chypre et l'Espagne, le HCR a également observé un nombre croissant d'arrivées à travers la mer Noire, un itinéraire particulièrement périlleux qui soulève de nombreuses préoccupations concernant le débarquement et l'accueil. Étant donné que l'accès vers la Hongrie a été presque complètement entravé, les réfugiés et les migrants ont tenté de pénétrer dans l'Union européenne (UE) par la Croatie, en traversant l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro.

Au cours de la période couverte par ce rapport, le HCR a mis l'accent sur l'importance de garantir l'espace de protection et l'accès au territoire ainsi que des conditions d'accueil acceptables. Il a poursuivi ses activités de protection à travers des actions de surveillance pour recueillir des preuves, du plaidoyer, de l'aide juridique et des actions contentieuses stratégiques, des campagnes publiques d'information ainsi que des interventions dans des cas individuels dans la mesure du possible. Le HCR a également mené des actions pour prévenir et résoudre l'apatridie, et prévenir et répondre aux violences sexuelles et de genre.

Les priorités clés pour la sous-région en 2017 sont demeurées la protection des mineurs étrangers isolés et l'appui aux autorités nationales pour l'identification des autres personnes ayant des besoins spécifiques et la fourniture d'une aide adaptée à ces personnes. Le HCR a également continué de plaider pour le développement des programmes de réinstallation et l'introduction d'autres voies complémentaires pour les personnes relevant de sa compétence.

Opérations

L'opération de la Grèce est détaillée dans un chapitre distinct. Les autres opérations du HCR de la sous-région sont présentées ci-dessous.

L'hostilité aux étrangers a continué de grandir en **Europe centrale** en 2017 même si le nombre de demandeurs d'asile a considérablement diminué par rapport à 2016. L'espace de protection s'est rétréci, en particulier dans les quatre pays du groupe de Visegrad où la rhétorique politicienne anti-immigrants et anti-réfugiés a atteint une nouvelle dimension. Des barrières physiques et juridiques ont été maintenues et des informations crédibles ont fait état du refus de l'asile à la frontière dans plusieurs pays comme la Bulgarie, la Croatie et la Hongrie, doublé d'un usage excessif de la violence par la police dans certains cas. Le franchissement irrégulier des frontières a fait des victimes. Les programmes d'intégration ont continué d'être infructueux, la plupart des demandeurs d'asile et des réfugiés tentant de poursuivre leur route à la recherche d'environnements plus favorables.

Dans ce contexte, le HCR a collaboré avec les autorités, les médias et la société civile pour défendre le droit de demander l'asile, le droit à des conditions d'accueil satisfaisantes, l'accès à des procédures équitables et de bonne qualité et un soutien pour l'intégration notamment l'accès à des soins de santé et à l'éducation. Le HCR s'est également opposé à la détention systématique des demandeurs d'asile, a encouragé le recours à des alternatives à la détention et a combattu la détention des enfants.

Le HCR a promu de nouveaux partenariats et des modèles innovants pour faciliter l'intégration, notamment en renforçant la coopération avec le secteur privé et les municipalités. Quelques succès importants sont à noter en matière d'accès à l'éducation pour les enfants, en particulier en Bulgarie et en Croatie, où les autorités ont adopté un programme d'intégration pour la période de 2017 à 2019.

Le HCR a coordonné et soutenu des interventions devant les juridictions dans la région. Dans plusieurs pays, comme en Hongrie et en Pologne, des interventions contentieuses stratégiques ont complété les efforts de plaidoyer du HCR destinés à améliorer l'accès au territoire, à diminuer le recours à la détention et à limiter le nombre de rapports faisant état de l'usage excessif de la force par la police aux frontières.

Le HCR a organisé des ateliers en Bulgarie, en Hongrie et en Pologne pour renforcer les capacités des experts juridiques, notamment en matière de contentieux devant la Cour européenne des droits de l'homme et devant la Cour de Justice de l'UE. À la fin de 2017, le HCR était intervenu directement par le biais de tierces interventions dans plus de dix affaires.

Concernant l'apatridie, des progrès ont été réalisés en particulier en Bulgarie où, à la suite d'un intense lobbying et d'un appui expert du HCR, un règlement établissant des règles détaillées pour la procédure de détermination de l'apatridie a été adopté. À la fin de 2017, la Bulgarie avait accordé le statut d'apatride à 48 personnes.

En **Europe du Nord**, dans le cadre du projet pilote du HCR pour la programmation pluriannuelle et de partenariats multiples, le HCR a élaboré une stratégie quinquennale, en coopération avec des partenaires et des parties prenantes, qui a permis de renforcer l'implication de la société civile et

du secteur privé dans la recherche de moyens pour faciliter l'intégration. Au cours de la période couverte par ce rapport, le HCR s'est efforcé de prévenir les restrictions et de maintenir les normes dans la législation, la politique et la pratique en s'appuyant sur une opération de communication liant stratégie et protection, comprenant des commentaires juridiques détaillés et fondés sur des principes qu'il a présentés devant les commissions parlementaires. L'organisation a aussi organisé des réunions bilatérales avec des ministères et des décideurs et a diffusé des messages de plaidoyer en concertation avec les ONG partenaires. L'organisation a prononcé des discours publics et a assuré une présence stratégique dans les médias, tout en formant des avocats et des décideurs influents. Par conséquent, les positions du HCR ont été largement connues et certaines des propositions les plus drastiques ont été évitées. Pour répondre aux multiples défis relatifs aux systèmes de protection de l'enfance dans la région, le HCR a lancé un laboratoire d'innovation dans le domaine de la protection de l'enfance qui sera pleinement mis en œuvre en 2018, avec l'implication de toutes les parties prenantes concernées par l'accueil des mineurs étrangers isolés, y compris des interlocuteurs gouvernementaux, le Bureau du Médiateur chargé des enfants et des mineurs isolés, dans l'objectif d'élaborer un processus pilote visant à répondre aux défis et aux lacunes du système d'accueil des mineurs isolés en Suède.

En **Italie**, le HCR a continué de conseiller ses homologues au sein du gouvernement, des parlementaires et d'autres parties prenantes sur les évolutions politiques et législatives et a fourni un appui technique aux autorités afin de renforcer leurs capacités de garantir des réponses adéquates aux besoins des personnes relevant de sa compétence. Des progrès importants ont été réalisés pour renforcer les procédures de débarquement et pour fournir aux nouveaux arrivants des informations sur la protection internationale ainsi qu'en matière de protection, d'identification et d'orientation des personnes ayant des besoins spécifiques. Les conseils aux personnes relevant de la compétence du HCR ont été améliorés grâce à la diffusion d'informations relatives aux services disponibles par le biais d'un numéro gratuit. Dans le domaine de la prévention et de la réponse aux violences sexuelles et de genre, le HCR a tissé un certain nombre de partenariats avec des ONG locales pour renforcer les capacités des opérateurs intervenant en première ligne et des médiateurs culturels dans ce domaine et promouvoir l'accès des victimes de violences sexuelles et de genre à la santé sexuelle et procréative et aux services. Des projets pilotes destinés à l'identification et à la formation des tuteurs de mineurs isolés ont été testés et seront déployés plus largement en 2018.

La protection de l'enfance a également constitué une priorité importante à **Chypre**, où des interventions du HCR ont facilité l'inscription de tous les mineurs isolés à l'école et l'adoption d'une évaluation plus poussée de leur niveau d'éducation et de leurs capacités. Le HCR a également organisé des ateliers pour l'autonomisation des jeunes filles non accompagnées.

À **Malte**, le HCR a encouragé l'inclusion sociale des réfugiés en soutenant activement la création de la première organisation de jeunes réfugiés, la mise en place d'autres organisations dirigées par des réfugiés, la formation de points de contact réfugiés, la création d'un groupe de travail sur l'intégration et l'implication des agences gouvernementales pour l'emploi et des entreprises dans l'identification des opportunités de travail pour les réfugiés.

L'Espagne a connu un doublement du nombre de demandes d'asile qui a atteint 32 000 en 2017 et un triplement des arrivées par la mer sur la côte de l'Andalousie (25 000). En conséquence, le HCR a consolidé sa présence en matière de protection dans les principaux points d'arrivées pour mieux comprendre les besoins de protection et a facilité l'accès à l'asile en améliorant la fourniture d'informations et de conseils.

Tous les bureaux en **Europe de l'Ouest** ont mis l'accent sur l'amélioration des conditions d'accueil et la prévention des violences sexuelles et de genre, la recherche d'alternatives à la détention, l'amélioration de la qualité des procédures d'asile, l'implication dans des actions contentieuses, la protection des mineurs isolés, l'augmentation des voies légales comme la réunification familiale, le renforcement de l'intégration et l'éradication de l'apatridie.

En **France** où davantage de places d'accueil devaient être créées, le HCR a aidé à l'identification et au suivi des demandeurs d'asile avec des besoins spécifiques, a continué de visiter les centres d'accueil et a offert une expertise technique aux autorités. À Calais et à Dunkerque, suite à la fermeture des camps, le HCR a assuré un suivi étroit de la protection des mineurs isolés en les informant sur leurs droits et en soutenant leur transfert au Royaume-Uni dans le cadre du règlement Dublin et de l'Amendement Dubs. Grâce aux interventions du HCR en **Autriche**, des structures supplémentaires destinées aux femmes seules ont été créées. En **Belgique**, le HCR a impliqué l'agence responsable de l'accueil dans l'amélioration de la prévention et de la réponse aux violences sexuelles et de genre dans les structures d'accueil.

En **Allemagne**, grâce à l'engagement du gouvernement, les politiques internationales en matière de réfugiés, en particulier dans le cadre des préparatifs au Pacte mondial sur les réfugiés, ont pu être encore améliorées. En outre, le HCR a contribué à laisser les questions relatives à la réinstallation et à l'admission humanitaire à l'agenda politique et à favoriser l'ouverture à un plus grand nombre d'admissions.

2017 Voluntary Contributions to Northern, Western, Central and Southern Europe | USD

Earmarking / Donor	Pillar 1 Refugee programme	Pillar 2 Stateless programme	All pillars	Total
Northern, Western, Central and Southern Europe overall				
European Union	90,120	0	0	90,120
Northern, Western, Central and Southern Europe overall subtotal	90,120	0	0	90,120
Belgium Regional Office				
Austria	0	0	350,677	350,677
France	637,011	0	0	637,011
Germany	19,287	0	564,572	583,859
Ireland	235,187	0	0	235,187
Luxembourg	0	0	10,239	10,239
Private donors in France	0	0	53,318	53,318
United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland	251,312	0	0	251,312
Belgium Regional Office subtotal	1,142,797	0	978,805	2,121,602
Greece				
European Union	200,366,239	0	0	200,366,239
PRIV DONORS UNITED ARAB EMIRATES	0	0	100,000	100,000
Private donors in France	398,180	0	0	398,180
Private donors in Greece	23,585	0	0	23,585
Private donors in the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland	25,974	0	0	25,974
Private donors in the United States of America	315,000	0	0	315,000
Republic of Korea	800,000	0	0	800,000
Spain	1,892,870	0	0	1,892,870
Greece subtotal	203,821,848	0	100,000	203,921,848
Hungary Regional Office				
Croatia	0	0	24,957	24,957
Czech Republic	0	0	38,100	38,100
European Union	410,110	0	0	410,110
Hungary	0	0	285,867	285,867
Poland	0	0	65,000	65,000
Private donors in the United States of America	62,186	0	0	62,186
Romania	0	0	103,521	103,521

Earmarking / Donor	Pillar 1 Refugee programme	Pillar 2 Stateless programme	All pillars	Total
<i>Hungary Regional Office subtotal</i>	472,296	0	517,445	989,741
Italy Regional Office				
Italy	10,329,748	0	175,390	10,505,138
Malta	53,318	0	0	53,318
Private donors in Italy	21,318	0	0	21,318
Private donors in the United States of America	300,000	0	0	300,000
Spain	439,396	0	325,000	764,396
<i>Italy Regional Office subtotal</i>	11,143,779	0	500,390	11,644,169
Regional activities				
Germany	268,567	0	0	268,567
International Organization for Migration	91,805	0	0	91,805
<i>Regional activities subtotal</i>	360,372	0	0	360,372
Sweden Regional Office				
Russian Federation	0	200,000	0	200,000
<i>Sweden Regional Office subtotal</i>	0	200,000	0	200,000
Total	217,031,212	200,000	2,096,640	219,327,852

Note: